Marcher en groupe

Mode d'emploi… pour les animateurs

Appartient à :

Valable pour la Belgique

Les conseils des Scouts et de l'IBSR sont annoncés par un

Protège ton groupe

Avant toute chose, veille à ce qu'il y ait suffisamment d'animateurs pour encadrer le groupe.

En tant qu'animateur, tu peux être considéré comme un guide.
Le code de la route offre deux possibilités aux groupes de piétons conduits par un guide.
Tu auras donc à choisir la formule qui offrira la plus grande sécurité à ton groupe.
Soit marcher à l'écart de la circulation quand c'est possible. Voir pages jaunes.

De toute façon, si le groupe est inférieur à 6 personnes, applique cette règle.

Soit, parce que la taille du groupe le nécessite, décider de marcher sur la chaussée (la route). Voir pages bleues. Cela est possible pour les groupes conduits par des animateurs, même quand il y a des trottoirs, aménagements pour piétons et accotements praticables. Dans ce cas, ta mission de guide est de faire circuler ton groupe de manière à ce qu'il soit le plus visible possible pour les conducteurs qui arrivent.

Si ton groupe est inférieur à 6 personnes et dans tous les autres cas quand c'est possible :

Fais marcher le groupe à l'écart de la circulation.

Tu fais circuler ton groupe sur les trottoirs et les endroits indiqués par les panneaux suivants :

En l'absence de trottoir ou de ces panneaux, tu fais circuler ton groupe sur les accotements* s'ils sont praticables.

* Accotements : espaces qui ne sont ni des trottoirs ni des pistes cyclables et qui se trouvent entre la chaussée et un talus, un fossé ou des limites de propriétés.

Il n'y a ni trottoir, ni un de ces panneaux bleus, ni accotement praticable ? Alors, tu peux faire marcher ton groupe sur la piste cyclable, à condition de céder le passage aux vélos et aux mobylettes.

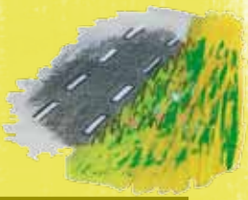

S'il n'y a aucun de ces aménagements marchez sur la chaussée (la route). Dans ce cas, la règle générale est de marcher à gauche, en file indienne et le plus près possible du bord de la chaussée.
Néanmoins, dans certaines conditions (par exemple : dans un virage), il peut être préférable de se positionner du côté droit de la chaussée afin d'augmenter la visibilité du groupe. L'important est de bien voir les véhicules arriver, mais aussi de se rendre visible de suffisamment loin.

En résumé : marche du côté gauche de la route avec ton groupe.
Mais quand la visibilité n'est pas bonne, traversez et allez marcher à droite.

Lorsque la taille du groupe le nécessite, marchez sur la chaussée.

Envisage la possibilité de marcher sur la chaussée uniquement dans les cas où ton groupe compte au moins 5 scouts plus toi. Si tu penses qu'il est nécessaire que ton groupe marche sur la chaussée, même s'il y a un trottoir ou un accotement, etc., alors fais-le marcher :

du côté gauche : en file indienne (l'un derrière l'autre)

ou

du côté droit :
- en file indienne
- ou l'un à côté de l'autre, mais alors sans dépasser la moitié de la bande.

Le groupe à gauche ou à droite sur la chaussée ?
Aussi une question de visibilité.

Si ton groupe marche sur la chaussée, choisis le côté de la chaussée où ton groupe est le mieux vu par les conducteurs qui arrivent.

Comment traverser ?

Traverser à un feu

Tu dois attendre que le feu pour piétons passe au vert pour faire traverser ton groupe. S'il passe au rouge pendant la traversée, les scouts déjà engagés peuvent poursuivre leur traversée. Ceux qui se trouvent sur le trottoir à ce moment-là ne peuvent pas traverser, même s'ils font partie du groupe. Ils doivent attendre que le feu pour piétons repasse au vert.
Répartis bien les animateurs dans le groupe afin de ne pas laisser des scouts seuls de l'autre côté de la rue.

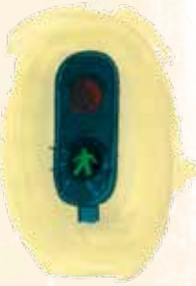

Traverser sur un passage pour piétons (sans feu ni policier)

Tu es obligé de faire traverser ton groupe sur le passage s'il y en a un à moins de 30 mètres. Attends que tout le groupe soit présent avant de commencer à traverser.
Attention, une voiture qui arrive ne peut pas s'arrêter net !

Avant de traverser avec ton groupe, arrêtez-vous. Si un véhicule arrive, cherche à croiser le regard du conducteur pour vérifier qu'il va bien s'arrêter et vous laisser passer. En cas de doute, attendez.

Même à un passage pour piétons, le tram est toujours prioritaire !

Sans passage pour piétons à moins de 30 mètres

Tu dois attendre qu'il n'y ait plus de voiture. Ensuite, quand ton groupe a commencé à traverser, les conducteurs ne peuvent pas le couper.

Pour traverser, choisis un endroit où tu vois bien des deux côtés de la route et où les conducteurs qui arrivent vous voient bien aussi. Ne fais donc pas traverser ton groupe dans un virage, ni au sommet d'une côte, et si possible pas entre des voitures en stationnement.

Et quand il fait noir ?

Dans l'obscurité ou lorsque la visibilité est mauvaise (moins de 200 m), les groupes conduits par un guide qui marchent sur la chaussée doivent être éclairés. L'éclairage (qui peut être une lampe de poche, un phare de vélo...) est placé en fonction du sens de circulation du groupe.

Si le groupe circule à gauche sur la chaussée (à contresens de la circulation des conducteurs) : un feu rouge à l'avant droit et un feu blanc ou jaune à l'arrière droit.

Si le groupe circule à droite sur la chaussée (dans le sens de la circulation des conducteurs) : un feu blanc ou jaune à l'avant gauche et un feu rouge à l'arrière gauche.

Le port d'accessoires fluo-réfléchissants est vivement recommandé. Les couleurs fluo vous rendent plus visibles pendant la journée. Les éléments réfléchissants, quant à eux, agissent dans l'obscurité en renvoyant la lumière des phares et vous rendent ainsi visibles de loin. Chaque unité a reçu des gilets, n'hésitez pas à les utiliser !

Des questions ?
lesscouts@lessscouts.be, tél. 02.508.12.00, www.lesscouts.be - ou info@ibsr.be (cellule éducation), tél. 02.244.15.11
Ed. responsable : M. Van Houtte, Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - D/2010/0779/30 - Date de publication : juin 2010
Mise en page : www.mazygraphic.be - Illustrations : T. Ramaekers-Evens